



RENTREE SCOLAIRE 2024

Pour les enfants des Communes de Boynes,
Givraines et Yèvre-la-Ville nés en 2021,
inscriptions à l'école maternelle située à Boynes

➡ A la mairie de Boynes

Le mardi 12 mars de 9h à 11h

le mercredi 20 mars de 14h à 16h

➡ Ou sur RDV au Syndicat Scolaire,

10 rue de la mairie à Givraines

(09 67 82 24 96 – 07 89 49 49 17)

Se munir des documents suivants :

- livret de famille
- carnet de santé de l'enfant
- justificatif de domicile